

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »
Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La Société Tunisienne de Réassurance -Tunis Re- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil)

ACTIF DU BILAN (en dinars)	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	486 477	404 986	81 491	46 403
AC12 Logiciels	(I-1)	486 477	404 986	81 491	46 403
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	2 149 308	1 401 961	747 346	727 966
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	(II-4)	1 594 270	1 038 203	556 067	523 241
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	555 038	363 759	191 280	204 725
AC3 PLACEMENTS	(III)	241 099 290	1 083 579	240 015 711	235 127 928
AC31 Terrains & constructions	(III-4)	9 424 821	789 354	8 635 467	8 549 271
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	(III-1-1)	5 962 966	213 741	5 749 225	5 864 770
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	(III-1-2)	3 461 856	575 614	2 886 242	2 684 501
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	161 920 252	294 224	161 626 028	154 786 423
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements	(III-2-1)	45 340 683	293 334	45 047 349	31 711 782
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes	(III-2-2)	93 871 255		93 871 255	97 755 755
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes non Takaful		92 871 255		92 871 255	97 755 755
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes Takaful		1 000 000		1 000 000	
AC334 Autres prêts	(III-2-3)	721 543	890	720 652	711 345
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(III-2-4)				5 000 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers non Takaful					4 000 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers Takaful					1 000 000
AC336 Autres	(III-2-5)	21 986 771		21 986 771	19 607 541
AC336 Autres non Takaful		21 081 086		21 081 086	19 297 421
AC336 Autres Takaful		905 685		905 685	310 120
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	69 754 217		69 754 217	71 792 235
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes non Takaful		69 398 074		69 398 074	71 669 454
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Takaful		356 142		356 142	122 781
S/total		243 735 075	2 890 526	240 844 549	235 902 298
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	(IV)	88 884 343		88 884 343	100 071 930
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	39 570 594		39 570 594	37 935 570
AC510 Provision pour primes non acquises non Takaful		39 411 721		39 411 721	37 836 261
AC510 Provision pour primes non acquises Takaful		158 873		158 873	99 309
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	49 313 749		49 313 749	62 136 360
AC531 Provision pour sinistres non Takaful		49 248 428		49 248 428	62 104 327
AC531 Provision pour sinistres Takaful		65 321		65 321	32 033
AC6 CREANCES	(V)	41 032 403	1 488 804	39 543 599	45 946 896
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	26 731 908	750 897	25 981 011	20 663 789
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation non Takaful		25 745 180	750 897	24 994 283	20 142 892
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation Takaful		986 729		986 729	520 897
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	5 723 368	718 163	5 005 205	12 222 107
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession non Takaful		5 721 559	718 163	5 003 396	12 220 298
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession Takaful		1 809		1 809	1 809
AC63 Autres créances	(V-3)	8 577 127	19 744	8 557 383	13 061 000
AC631 Personnel		23 463		23 463	20 873
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques		4 812 762		4 812 762	4 625 006
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques non Takaful		4 792 809		4 792 809	4 607 931
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques Takaful		19 953		19 953	17 075
AC633 Débiteurs divers		1 308 661	19 744	1 288 917	1 419 944
AC634 FGIC Débiteurs					
AC635 FPC		2 432 241		2 432 241	6 995 177
S/total		129 916 747	1 488 804	128 427 942	146 018 825
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VI)	40 506 188		40 506 188	37 840 905
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	8 020 606		8 020 606	7 406 265
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse non Takaful		7 436 797		7 436 797	7 080 935
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse Takaful		583 810		583 810	325 331
AC72 Charges reportées	(VI-2)	10 845 228		10 845 228	9 898 992
AC721 Frais d'acquisition reportés		10 476 529		10 476 529	9 161 593
AC721 Frais d'acquisition reportés non Takaful		10 235 926		10 235 926	9 039 701
AC721 Frais d'acquisition reportés Takaful		240 602		240 602	121 892
AC722 Autres charges à répartir		368 700		368 700	737 399
AC722 Autres charges à répartir non Takaful		368 700		368 700	737 399
AC722 Autres charges à répartir Takaful					
AC73 Comptes de régularisation actif	(VI-3)	16 246 172		16 246 172	15 217 715
AC731 Intérêts acquis & non échus		1 926 699		1 926 699	1 954 136
AC731 Intérêts acquis & non échus non Takaful		1 926 001		1 926 001	1 953 961
AC731 Intérêts acquis & non échus Takaful		698		698	175
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		12 656 484		12 656 484	11 907 023
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation non Takaful		12 468 817		12 468 817	11 688 872
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation Takaful		187 667		187 667	218 151
AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession					
AC733 Autres comptes de régularisation		1 662 989		1 662 989	1 356 556
AC733 Autres comptes de régularisation non Takaful		815 973		815 973	993 039
AC733 Autres comptes de régularisation Takaful		847 016		847 016	363 517
AC74 Ecarts de conversion	(VI-4)	5 394 182		5 394 182	5 317 932
AC74 Ecarts de conversion non Takaful		5 380 327		5 380 327	4 936 681
AC74 Ecarts de conversion Takaful		13 854		13 854	381 252
S/total		40 506 188		40 506 188	37 840 905
TOTAL DES ACTIFS		414 158 009	4 379 330	409 778 679	419 762 029

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS (en dinars)	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES	(I)	126 015 841	125 287 801
CP1 Capital social	(I-1)	75 000 000	75 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	47 053 847	45 411 658
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	-223 825	-216 500
CP5 Résultats reportés	(I-4)	4 185 818	5 092 643
CP5 Résultats reportés non Takaful		2 468 559	3 944 439
CP5 Résultats reportés Takaful		1 717 259	1 148 204
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		126 015 841	125 287 801
RESULTAT DE L'EXERCICE	(I-5)	7 673 726	6 191 726
RESULTAT DE L'EXERCICE NON TAKAFUL		6 995 619	5 622 671
RESULTAT DE L'EXERCICE TAKAFUL		678 108	569 055
Total capitaux propres avant affectation		133 689 567	131 479 527
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	4 275 276	2 728 841
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)		386 426
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	762 569	1 342 415
PA23 Provisions pour pertes & charges non Takaful		762 569	1 289 311
PA23 Provisions pour pertes & charges Takaful			53 104
PA24 Provisions pour risques	(II-3)	3 512 706	1 000 000
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	164 959 134	171 512 711
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	54 630 312	51 281 425
PA310 Provisions pour primes non acquises non Takaful		53 759 734	50 840 804
PA310 Provisions pour primes non acquises Takaful		870 578	440 621
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	106 803 259	118 529 048
PA331 Provisions pour sinistres non Takaful		105 825 080	118 025 504
PA331 Provisions pour sinistres Takaful		978 179	503 544
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	3 525 563	1 702 237
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	48 002 002	47 413 719
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires non Takaful		47 863 971	47 342 899
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires Takaful		138 032	70 820
PA6 AUTRES DETTES	(V)	44 455 589	53 277 392
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(V-1)	13 120 835	17 680 244
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation non Takaful		12 983 464	17 610 939
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Takaful		137 371	69 305
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(V-2)	26 736 085	26 285 726
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession non Takaful		26 049 105	26 062 619
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession Takaful		686 980	223 108
PA63 Dettes diverses	(V-3)	4 598 669	9 311 422
PA632 Personnel		553 590	559 949
PA632 Personnel non Takaful		553 590	559 949
PA632 Personnel Takaful			
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		356 545	412 317
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques non Takaful		356 292	409 245
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Takaful		254	3 073
PA634 Crédeurs divers		1 251 449	1 339 134
PA634 Crédeurs divers non Takaful		1 220 872	1 308 557
PA634 Crédeurs divers Takaful		30 577	30 577
PA635 FGIC Crédeurs		4 844	4 844
PA636 FPC		2 432 241	6 995 177
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	14 397 110	13 349 840
PA71 Comptes de régularisation passif	(VI-1)	9 753 767	9 374 323
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		7 548 857	6 679 793
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs non Takaful		7 505 793	6 655 568
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Takaful		43 064	24 225
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 325 565	1 356 449
PA711 Estimation d'éléments techniques non Takaful		1 296 627	1 327 126
PA711 Estimation d'éléments techniques Takaful		28 937	29 323
PA712 Autres comptes de régularisation passif		879 345	1 338 081
PA712 Autres comptes de régularisation passif non Takaful		846 110	1 316 845
PA712 Autres comptes de régularisation passif Takaful		33 236	21 236
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	4 643 343	3 975 517
PA72 Ecart de conversion non Takaful		4 617 758	3 647 369
PA72 Ecart de conversion Takaful		25 585	328 148
Total passif		276 089 112	288 282 503
Total des capitaux propres & passif		409 778 679	419 762 029

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis-Re

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE GLOAL NON VIE (en dinars)	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	78 314 606	41 331 766	36 982 839	37 259 604
PRNV11 Primes	(I-1)	81 261 859	42 966 791	38 295 069	36 101 426
PRNV11 Primes non Takaful		78 777 757	42 298 460	36 479 297	35 060 493
PRNV11 Primes Takaful		2 484 102	668 331	1 815 772	1 040 933
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-2 947 254	-1 635 024	-1 312 230	1 158 178
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful		-2 689 316	-1 575 460	-1 113 856	1 286 764
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful		-257 938	-59 564	-198 374	-128 586
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	1 757 526		1 757 526	1 549 513
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL		1 755 948		1 755 948	1 548 107
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTATT TAKAFUL		1 578		1 578	1 406
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)	32 086 489	13 437 486	18 649 003	20 351 208
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	44 202 737	26 260 097	17 942 639	20 167 613
CHNV11 Sinistres payés non Takaful		43 742 985	26 239 543	17 503 443	19 990 477
CHNV11 Sinistres payés Takaful		459 751	20 555	439 197	177 136
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	-12 116 248	-12 822 612	706 364	183 595
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful		-12 576 271	-12 855 899	279 628	-107 798
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful		460 024	33 287	426 736	291 393
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)	24 712 529	6 557 529	18 155 000	16 321 765
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	18 655 227		18 655 227	15 744 758
CHNV41 Frais d'acquisition non Takaful		18 096 605		18 096 605	15 441 040
CHNV41 Frais d'acquisition Takaful		558 622		558 622	303 718
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6 057 303		6 057 303	5 437 461
CHNV42 Frais d'administration non Takaful		6 046 496		6 046 496	5 427 692
CHNV42 Frais d'administration Takaful		10 807		10 807	9 769
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(IV-3)		6 557 529	-6 557 529	-4 860 454
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful			6 458 009	-6 458 009	-4 800 488
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful			99 521	-99 521	-59 966
RTNV Résultat technique		23 273 113	21 336 752	1 936 362	2 136 144
RTNV Résultat technique non Takaful		22 534 574	20 881 347	1 653 227	1 944 441
RTNV Résultat technique Takaful		738 539	455 404	283 135	191 703

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis-Re

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE GLOBAL VIE (en dinars)	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	4 214 999	12 030	4 202 969	3 194 524
PRNV11 Primes	(I-1)	4 616 632	12 030	4 604 602	3 387 774
PRNV11 Primes non Takaful		4 153 087	12 030	4 141 057	3 257 069
PRNV11 Primes Takaful		463 544		463 544	130 705
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-401 633		-401 633	-193 251
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful		-229 613		-229 613	-205 676
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful		-172 019		-172 019	12 425
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)	2 220 566		2 220 566	1 483 567
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	1 830 107		1 830 107	1 197 192
CHNV11 Sinistres payés non Takaful		1 486 208		1 486 208	1 109 488
CHNV11 Sinistres payés Takaful		343 899		343 899	87 704
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	390 459		390 459	286 375
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful		375 848		375 848	256 592
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful		14 611		14 611	29 783
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)	2 131 946		2 131 946	1 509 921
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	1 887 418		1 887 418	1 343 861
CHNV41 Frais d'acquisition non Takaful		1 909 840		1 909 840	1 328 476
CHNV41 Frais d'acquisition Takaful		-22 422		-22 422	15 385
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	244 528		244 528	166 060
CHNV42 Frais d'administration non Takaful		242 512		242 512	165 090
CHNV42 Frais d'administration Takaful		2 017		2 017	970
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(IV-3)				
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful					
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful					
CHV12 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	(IIV)	61 204		61 204	52 708
RTNV Résultat technique		-76 308	12 030	-88 338	253 745
RTNV Résultat technique non Takaful		-29 729	12 030	-41 759	244 456
RTNV Résultat technique Takaful		-46 579		-46 579	9 289

ETAT DE RESULTAT GLOBAL (en dinars)	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		1 848 024	2 389 889
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON TAKAFUL		1 611 468	2 188 897
RTNV RESULTAT TECHNIQUE TAKAFUL		236 555	200 991
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	9 902 795	7 497 617
PRNT11 Revenus des placements		9 232 870	6 969 425
PRNT11 Revenus des placements non Takaful		9 165 092	6 928 789
PRNT11 Revenus des placements Takaful		67 778	40 636
S/Total 1a		9 232 870	6 969 425
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements		267 185	121 174
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		402 740	407 018
S/Total 1		669 925	528 192
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	-1 818 730	-1 602 221
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL		-1 817 153	-1 600 815
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT TAKAFUL		-1 578	-1 406
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	3 447 510	2 287 048
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		1 195 667	1 319 324
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt non Takaful		1 194 199	1 318 819
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt Takaful		1 467	505
CHNT12 Correction de valeur sur placement		2 161 013	967 724
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements		90 830	
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(IV)	12 994 065	13 695 312
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES NON TAKAFUL		12 010 504	13 594 975
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES TAKAFUL		983 561	100 337
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(V)	10 553 210	12 672 155
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES NON TAKAFUL		9 953 120	12 901 155
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES TAKAFUL		600 090	-229 000
Résultat provenant des activités ordinaires		8 925 433	7 021 393
Résultat provenant des activités ordinaires non Takaful		8 240 674	6 452 339
Résultat provenant des activités ordinaires Takaful		684 759	569 055
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(VI)	1 251 707	829 668
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES NON TAKAFUL		1 245 056	829 668
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES TAKAFUL		6 651	
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		7 673 726	6 191 726
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts non Takaful		6 995 619	5 622 671
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts Takaful		678 108	569 055
Résultat net de l'exercice		7 673 726	6 191 726
Résultat net de l'exercice non Takaful		6 995 619	5 622 671
Résultat net de l'exercice Takaful		678 108	569 055
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS)			
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		7 673 726	6 191 726
Résultat net de l'exercice après modifications comptables non Takaful		6 995 619	5 622 671
Résultat net de l'exercice après modifications comptables Takaful		678 108	569 055

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis-Re

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES	2013	2012
HB1 - ENGAGEMENTS RECUS		
HB2 - ENGAGEMENTS DONNES	73 636	34 621
HB21 - AVALS, CAUTIONS & GARANTIES DE CREDITS DONNES	73 636	34 621
- DEPOT EN CAUTION	500	500
- DEPOT AUPRES DU TRESOR	73 136	34 121
HB22 - TITRES & ACTIFS ACQUIS AVEC ENGAGEMENT DE REVENTE		
HB23 - AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS		
HB24 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
HB3 - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET DES RETROCESSIONNAIRES		
PRODUITS DES PLAC. ALLOUES, TRANS. A L'ETAT DE RESULTAT TECH.		
HB4 - VALEURS REMISES PAR LES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU DE SUBSTITUTION		
HB5 - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
HB6 - AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis-Rc

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (en dinars)

	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X-1	38 999 846	30 196 416
* Versements aux cédantes	X-2	- 27 584 606	- 24 235 796
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	21 783 856	21 259 735
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 22 591 178	- 20 980 244
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	140 971 492	278 098 624
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 137 868 698	- 323 578 732
* Produits financiers reçus	X-7	5 413 524	4 865 633
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	15 007 057	2 963 106
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 21 322 367	- 10 705 193
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 2 009 911	- 1 809 430
Flux provenant de l'exploitation			- 43 925 880
Flux affectés à l'exploitation		10 799 015	
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	11 369	81 981
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 531 741	- 1 608 189
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	5 247 075	1 903 790
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	535 763	390 212
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	- 11 080 395	- 10 500 000
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	- 70 334	- 24 139
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement			- 9 756 346
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		5 888 264	
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	-	60 000 300
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	-	771 402
* Dividendes & autres distributions	XII-3	- 5 236 952	- 2 924 995
Flux provenant des activités de financements			- 56 303 902
Flux affectés aux activités de financements		5 236 952	
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII		
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII-1	984 571	82 568
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV-XV	658 370	2 704 246
Trésorerie au début de l'exercice		7 351 718	4 647 472
Trésorerie à la clôture de l'exercice		8 010 088	7 351 718

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (montants exprimés en dinars)

1 PRESENTATION DE Tunis Re

1.1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 75.000.000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1.2 Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétro-cédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

1. La réalisation des opérations de réassurance, de rétrocession, de rétakaful et de rétrotakaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
2. La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
3. L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful , de réassurance ou de rétakaful.
4. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de rétrocession ou de rétrotakaful.
5. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
6. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie.
7. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou

achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts.

Le modèle Rétakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste dans la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts :

- ✓ Un contrat d'agent Wakala sous lequel le souscripteur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakalah). Il ne participera pas au bénéfice dégagé.
- ✓ Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les assurés acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un évènement survenu à l'un des assurés.

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 900 mille dinars placé selon les règles de la Shariaa.

1.3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ;
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1.4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2013 se présente par catégorie comme suit, y compris le Président Directeur Général :

	1
P.D.G	
Catégorie I	57
Catégorie II	15
Catégorie III	5
Catégorie IV	2
Catégorie V	1
Total	81

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 3 460 887 dinars.

1.5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat le Fonds de Péréquation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et le Fonds de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires et ce du 17 décembre 2010 au 28 février 2011.

2 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013 :

Au cours de l'exercice 2013, le secteur des assurances a enregistré les sinistres importants suivants :

❖ Branche **Incendie**

- ✓ « Ste. DECO », évalué à ce jour à 100% à 2,515 MDT
- ✓ « Ste. Transformation de coton », évalué à 100% à 0,764 MDT ;
- ✓ « Ste ; Tetra Hygiene », évalué à 100% à 0,639 MDT ;
- ✓ « Ste. I.T.TEX », évalué à 100% à 2,400 MDT ;
- ✓ « Fabrique d'Orthopédique », évalué à 100% à 2,440 MDT ;
- ✓ « Ste. UNITEX », évalué à 100% à 2,410 MDT ;
- ✓ « STEG Sousse », évalué à 100% à 10 MDT .

❖ Branche **Aviation**

- ✓ Sinistre Tunis Air, évalué à 100% à 13,422 MDT;

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2013 au 31/12/2013 sont établis conformément aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance d'autre part.

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2013, la société a procédé à :

- la présentation du résultat technique (affaires ordinaires) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- la présentation du résultat technique (affaires Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie.

- la présentation du résultat technique consolidé par catégorie d'assurances vie et non vie.
- L'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat.

3.2 Les règles comptables :

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2013 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2013 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée «Provision de blanchiment».
- La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».
- Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant.
- Au 31/12/2013, Tunis Re a porté un changement aux règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères telles qu'elles sont prévues par la norme comptable NC15 relative aux opérations en monnaies étrangères. La méthode comptable de ces opérations au niveau des modalités de conversion en dinars Tunisien se traduit par l'application des règles suivantes :
 - Les opérations comptabilisées au cours d'un mois sont intégrées dans la comptabilité en dinars Tunisien sur la base du cours moyens de change du mois précédent.
 - La différence de change est constatée lors des règlements.
- Les cours de change retenus pour l'exercice 2013 sont calculés sur la base des cours moyens de chaque mois de l'année 2013 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiés par la BCT sont calculés sur la base des cours publiés par la NATIXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier à Décembre 2013.

3.3 Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2013 :

3-3-1 Actifs incorporels :

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, ils sont amortis sur 3 ans.

3-3-2-Actifs corporels d'exploitation :

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2013 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8 ans)	12,5%
Matériel informatique (amortis sur 6 ans)	15%
Matériel de rayonnement (amortis sur 20 ans)	5%

3-3-3-Les placements :

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers :

- Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition. Une expertise d'évaluation de ces immobilisations a fait ressortir des plus-values latentes non comptabilisées de 4,791 MDT.
- L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers :

Les placements financiers se composent des :

- ✓ Participations ;
- ✓ Actions cotées ;
- ✓ Emprunts obligataires
- ✓ Parts d'OPCVM ;
- ✓ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ✓ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ✓ Cautionnements ;
- ✓ Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2013 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements à la clôture de l'exercice a dégagé des plus-values non comptabilisées de 8,406 MDT et des moins-values provisionnées de 3,818 MDT au titre des actions cotées.

EN MDT

	Plus-value	Moins-value
Participations	7,274	0,293
Actions (actions cotées)	0,319	2,849
OPCVM	0,813	0,676
Total	8,406	3,818

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des récessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2013.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte de résultat technique vie et non vie et ceux découlant des opérations de récession sont portés au compte « autres charges techniques ».

3-3-4-Les provisions techniques

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2013 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2013, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2013 ;
- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2013 ;
- ✓ Les provisions pour risque d'exigibilité : il s'agit des moins-values calculées sur les valeurs des placements.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

- Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur

calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.

- Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.
- Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS »; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique «PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES»

3-3-5-Ecarts de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2013, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2013 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 5 394 181 dinars et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 5 317 932dinars.

3-3-6-Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués des primes acceptées augmentées ou diminuées des variations des provisions pour primes non acquises.

3-3-7-Les charges techniques

Les charges de Tunis-Re sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique et appelées charges d'acquisition que l'on verse aux cédantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature.

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques ;

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent :

- Les charges d'acquisition constituées de commission, de sur commission, de courtage et d'autres charges accessoires ;
- Les sinistres ;
- Les provisions techniques ;
- Les participations aux pertes ;
- Les charges d'administration qui correspondent à la quote-part des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions, destinées à l'activité Technique.

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences :

1^{ère} Séquence :

Traitement des charges directement affectées aux centres de travail.

2^{ème} Séquence :

Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clé de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail.

3^{ème} Séquence :

Répartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie.

- Répartition des charges des directions de souscription entre les catégories en utilisant comme clé de répartition les primes acceptées.

Pour la détermination des frais d'administration liés à l'activité Rétakaful, il a été retenu outre les frais imputés directement, 20% de la totalité des frais d'administration employés des charges.

3-3-8-Les Comptes de l'état de résultat

- Les intérêts sur dépôts des cédantes sont imputés directement au compte de résultat technique respectivement en vie et non vie. Ces montants sont venus en déduction dans le compte de résultat.
- Les produits et les charges des placements ne sont pas retenus comme des éléments techniques ;
- Une partie des charges par nature est imputée en charges non techniques. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion des FONDS DE GARANTIE de l'Etat ;
- Les autres produits et les autres charges non techniques comprennent les différences de change et les provisions sur les éléments d'actif ;
- Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-9-Les comptes hors bilan

Un engagement de 39 015 a été donné au cours de l'exercice 2013.

4 RESULTATS

4.1 Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2013 arrêté au 31/12/2013 est soldé par un excédent de 1 848 024 dinars représentant (4)% des primes nettes.

4.2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice après impôts de 7 673 726 dinars dégagant un taux de 10,2% de rentabilité du capital social.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2013 (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS :

Le montant net des immobilisations incorporelles au 31/12/2013 est de 81 491 contre un montant net au 31/12/2012 de 46 403 soit une augmentation de 35 088 qui représente des acquisitions de l'exercice de 86 335 et des dotations aux amortissements de 51 247.

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2013	SOLDE AU 31/12/2012	VARIATIONS
LOGICIEL	486 477	400 142	86 335
TOTAL	486 477	400 142	86 335
AMORTISSEMENT LOGICIEL	404 986	353 739	51 247
TOTAL	404 986	353 739	51 247
VCN	81 491	46 403	35 088

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2013 est de 747 346 contre un montant net au 31/12/2012 de 727 966 soit une augmentation de 19 380.

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/2013	1 431 171	533 010	1 964 181
Acquisitions de la période	195 286	22 028	217 314
Cessions de la période	32 187	-	32 187
Valeur brute au 31/12/2013	1 594 270	555 038	2 149 308
Amortissement au 01/01/2013	907 929	328 285	1 236 214
Dotations	161 784	35 473	197 257
Cessions et régularisation	31 510	-	31 510
Amortissement au 31/12/2013	1 038 203	363 759	1 401 962
VCN au 31/12/2012	523 241	204 725	727 966
VCN au 31/12/2013	556 067	191 280	747 346

Note II-1 : Installations techniques & machines :

Désignation	Installations & aménagement	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Total
-------------	-----------------------------	-----------------------	------------------------------------	------------------	-------

Valeur brute au 01/01/2013	506 626	349 434	126 680	448 430	1 431 171
Acquisitions de la période	7 575	82 175	16 339	89 196	195 286
Cessions de la période		16 500	5 200	10 486	32 187
Valeur brute au 31/12/2013	514 201	415 109	137 819	527 140	1 594 270

Amortissement au 01/01/2013	331 710	162 111	99 304	314 804	907 929
Dotation	31 883	70 170	7 404	52 327	161 784
Cessions et régularisation	-	16 500	5 200	9 810	31 510
Amortissement au 31/12/2013	363 593	215 781	101 508	357 321	1 038 203

VCN au 01/01/2013	174 916	187 323	27 376	133 626	523 241
--------------------------	----------------	----------------	---------------	----------------	----------------

VCN au 31/12/2013	150 608	199 329	36 311	169 819	556 067
--------------------------	----------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Note II-2 : Autres installations, outillage & mobilier

Désignation	Mobilier de bureau	Autres installations & outillage	Total
-------------	--------------------	----------------------------------	-------

Valeur brute au 01/01/2013	409 941	123 069	533 010
Acquisitions de la période	22 028	-	22 028
Cessions de la période	-	-	0
Valeur brute au 31/12/2013	431 969	123 069	555 038

Amortissement au 01/01/2013	225 989	102 297	328 285
Dotation	23 166	12 307	35 473
Cessions et régularisation	-	-	0
Amortissement au 31/12/2013	249 155	114 604	363 759

VCN au 01/01/2013	183 952	20 773	204 725
--------------------------	----------------	---------------	----------------

VCN au 31/12/2013	182 814	8 466	191 280
--------------------------	----------------	--------------	----------------

NOTE III- PLACEMENTS :

Les placements totalisent au 31/12/2013, un montant brut de 241 099 290 contre un montant brut au 31/12/2012 de 235 898 380 soit une variation de 5 200 910 détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Terrains & constructions	III-1	9 424 821	9 125 499	299 322
Autres placements financiers	III-2	161 920 252	154 980 647	6 939 605
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	69 754 217	71 792 235	- 2 038 018
Total		241 099 290	235 898 380	5 200 910

Note III-1 Terrains & constructions :

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2013 un montant brut de 9 424 821 contre un montant de 9 125 499 au 31/12/2012 soit une variation de 299 322

III-1-1 Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2013	SOLDE AU 31/12/2012	VARIATIONS
TERRAINS	-	600 280	- 600 280
CONSTRUCTIONS	5 962 966	5 342 430	620 536
TOTAL	5 962 966	5 942 710	20 256
AMORTISSEMENTS TERRAIN	-	-	-
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	213 741	77 941	135 800
TOTAL	213 741	77 941	135 800
VCN	5 749 225	5 864 770	- 115 545

Le compte terrain du nouveau siège acquis en 2012 pour un solde de 600 280DT a été reclassé en deux comptes en 2013 (le compte terrain hors exploitation nouveau siège d'un montant de 186 214DT et le compte terrain exploitation nouveau siège d'un montant de 414 066DT)

III-1-2 Terrains & constructions hors exploitation

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2013	SOLDE AU 31/12/2012	VARIATIONS
IMMEUBLES BÂTIS HORS IMMEUBLE	-	-	-
D'EXPLOITATION	3 461 856	3 182 788	279 068
TOTAL	3 461 856	3 182 788	279 068
AMORTISSEMENTS	575 614	498 287	77 327
TOTAL	575 614	498 287	77 327
VCN	2 886 242	2 684 501	201 741

Note III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2013 un montant brut de 161 920 252 contre un montant brut de 31/12/2012 de 154 980 647 soit une variation de 6 939 605.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions & autres titres à revenus variables	III-2-1	45 340 683	293 334	3 525 563
Obligations & autres titres à revenus fixes	III-2-2	93 871 255		
Prêts aux personnels	III-2-3	721 543	890	
Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	III-2-4	-		
Autres	III-2-5	21 986 771		
Total		161 920 252	294 224	3 525 563

III-2-1 Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 31/12/2013 comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
		Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité	Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité
		Actions cotées	A	17 073 827	0	2 849 367	6 527 099
OPCVM obligataires	A	2 736 502			3 626 907	0	
OPCVM mixtes	A	14 465 632	0	676 196	15 302 783	348 806	
Valeurs étrangères	B	7 596 046	0	0	5 380 827		
Valeurs tunisiennes	C	3 468 676	293 334	0	1 067 500	193 334	
Total		45 340 683	293 334	3 525 563	31 905 116	193 334	1 414 727

A. Actions cotées et titres d'OPCVM :

Cette rubrique fait ressortir une moins-value provisionnée au passif au niveau du risque d'exigibilité d'un montant total de 3 525 563. La plus-value latente non comptabilisée est de 1 132 144.

Le risque d'exigibilité se détaille comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Valeur boursière	Risque d'exigibilité	Plus value
Actions cotées					
ADWYA	-	-	-	-	-
Ae Tech	2 000	13 980	11 178	2 802	-
AMS	62 000	491 893	429 908	61 985	-
ASSAD	31 249	262 816	223 368	39 448	-
ATB	12 500	96 419	53 175	43 244	-
ATL	14 712	73 573	35 662	37 911	-
ATT LEASING	19 650	773 264	510 369	262 894	-
ATTIJARI BANK	10 000	167 288	164 560	2 728	-
BEST Lease 2	239 000	501 900	502 378	-	478
BIAT	3 500	226 881	215 485	11 396	-
BT	76 455	722 887	666 152	56 734	-
BT DA	1	3	3	-	-
BTE	24 020	505 436	604 199	-	98 763
Carthage cem	603 067	2 328 870	2 099 879	228 991	-
Cim de Bizerte	87 000	1 000 500	495 117	505 383	-
ELECTROSTAR	1 323	26 190	13 914	12 276	-
ENNAKL	70 000	763 000	706 090	56 910	-
Euro-Cydes 5	89 286	1 000 003	839 824	160 179	-
GIF FILTRES	39 017	218 582	181 234	37 348	-
GIF DA 27/1000	521	68	68	-	-
Hannibal Lease 1	159 023	1 523 224	1 454 424	68 800	-
Hexabyte	2 695	16 170	28 621	-	12 451
LAND'OR	-	-	-	-	-
MONOPRIX	6 895	191 687	163 929	27 758	-
MPBS	25 000	150 000	150 000	-	-
New Body Line 6	60 127	499 969	412 832	87 137	-
NBL DA 1/45	5	1	1	-	-
One Tech 3	157 865	1 030 395	1 037 805	3 236	10 645
POULINA HG	5 000	37 700	26 940	10 760	-
SAH	53 476	500 001	500 001	-	-
SALIM	-	-	-	-	-
SERVICOM	6 000	76 192	138 180	-	61 988
SFBT	31 876	304 862	431 123	894	127 154
SFBT DA	68	24	24	-	-
SITS	14 250	36 480	44 175	-	7 695
SITS	49 834	163 954	120 648	43 306	-
SOMOCER	41 000	122 642	113 570	9 072	-
SOMOCER DA 1/45	24	-	-	-	-
SOMOCER DA 2/35	68 143	10 903	10 903	-	-
SOPAT	95 150	341 877	182 498	159 379	-
SOTEMAIL	49 363	123 408	123 408	-	-
SOTETEL	15 000	112 469	56 160	56 309	-
SOTRAPIL	7 609	84 148	70 893	13 255	-
SOTUVER	25 790	181 740	172 612	9 128	-
SOTUVER DA	2	2	2	-	0
STB	30 850	577 777	169 675	408 102	-
Syphax Airlines 4	58 091	582 528	512 769	69 759	-
TELNET	5 000	33 758	27 800	5 958	-
TPR	69 144	365 871	299 048	66 823	-
TUNISAIR	264 488	540 472	282 738	257 734	-
Tunisie Leasing	12 471	292 022	260 295	31 728	-
Sous Total 1		17 073 827	14 543 634	2 849 367	319 175

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Valeur boursière	Risque d'exigibilité	Plus value
<u>Parts d'OPCVM obligataires</u>					
Plac Ob SICAV	4 085	422 955	425 298	-	2 342
T-E SICAV	9 544	983 205	988 052	-	4 847
AXIS Tresor SICAV	-	-	-	-	-
Amen Trésor SICAV	1	103	106	-	2
Att Oblg SICAV	1 163	118 597	119 416	-	819
SICAV Entreprise	719	75 167	75 276	-	110
Tunisie SICAV	1 261	184 480	186 714	-	2 233
Fidelity SICAV	41	4 311	4 328	-	17
SANADETT SICAV	3 940	423 037	426 371	-	3 334
S/T SICAV OBLIGATAIRES		2 211 856	2 225 561	-	13 705
FCP AXIS AAA	-	-	-	-	-
FCP HELION MONEO	5 078	524 647	525 553	-	906
S/T FCP OBLIGATAIRES		524 647	525 553	-	906
<i>Sous Total 2</i>		<i>2 736 502</i>	<i>2 751 113</i>	<i>-</i>	<i>14 611</i>
<u>Parts d'OPCVM mixtes</u>					
Stratégie Actions SICAV	569	1 405 441	1 291 823	113 618	-
Att valeurs SICAV	3 050	499 404	429 812	69 592	-
Att placementss SICAV	306	499 879	430 495	69 385	-
S/T SICAV MIXTES		2 404 724	2 152 130	252 594	-
Max Crois Equilibrée	7 595	999 988	918 463	81 525	-
Max Stability	8 413	1 000 087	932 758	67 329	-
MAC Croissance FCP	2 526	499 860	436 877	62 983	-
MAC Al houda FCP	3 334	499 900	419 237	80 663	-
FCP VIVEO N I	3 930	499 951	436 564	63 387	-
FCP Héliion Act Déf	4 707	505 881	471 411	34 470	-
AXIS Cap Prudent	211	500 239	466 995	33 244	-
AXIS Dynamique	-	-	-	-	-
FCP Sécurité	60 000	6 555 002	7 353 360	-	798 358
S/T FCP MIXTES		11 060 908	11 435 665	423 601	798 358
FCPR MAX Espoir	500	500 000	500 000	-	-
FCPR SWING	500	500 000	500 000	-	-
S/T FCPR		1 000 000	1 000 000	-	-
<i>Sous Total 3</i>		<i>14 465 632</i>	<i>14 587 794</i>	<i>676 196</i>	<i>798 358</i>
TOTAL		34 275 961	31 882 542	3 525 563	1 132 144

B. Participations :

Valeurs étrangères :

Cette rubrique est détaillée au 31/12/2013 comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	30 000	5 410 159	9 025 560	-	3 615 401
Arab Re	1 791 639	2 185 887	5 575 581	-	3 389 693
TOTAL		7 596 046	14 601 141	-	7 005 094

Valeurs tunisiennes :

Cette rubrique est détaillée au 31/12/2013 comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
AI AMANA TAKAFUL	60 000	600 000	600 000		
Attakafoulya	160 000	800 000	800 000		
COTUNACE	14 074	1 476 176	1 745 176		269 000
SDA	15	7 500	7 500		
SGFCC	500	50 000	-	50 000	
BTS	10 000	100 000	-	100 000	
STAR PAPIER	1 500	150 000	101 666	48 334	
AGRO FRESH	2 850	285 000	190 000	95 000	
TOTAL		3 468 676	3 444 342	293 334	269 000

III-2-2 Obligations & autres titres à revenus fixes :

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 31/12/2013 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Emprunts Obligataires	32 241 800	29 680 300	2 561 500
BTA	3 629 455	3 629 455	-
Comptes à Terme court Terme	36 500 000	42 266 000	- 5 766 000
Comptes à Terme Long Terme	21 500 000	22 180 000	- 680 000
Total	93 871 255	97 755 755	- 3 884 500

III-2-3 Prêts au personnel :

Les prêts au personnel totalisent au 31/12/2013 un montant de 721 543 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Au 31/12/2013
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2012	712 235
Prêts accordés en 2013	161 437
Remboursement de prêts effectués en 2013	152 129
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2013	721 543

III-2-4 : Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

	31/12/2013	31/12/2012
Non Takaful	-	4 000 000
Takaful	-	1 000 000
Total	-	5 000 000

Le montant de 4 000 000 de dinars en 2012 correspond aux comptes gérés pour le compte de Tunis Ré. Ce montant a été reclassé en 2013 vers le poste « Actions, autres titres à revenu variable et parts dans des fonds commun de placement »

Le montant de 1 000 000 de dinars en 2012 correspond au placement de l'activité Takaful. Ce montant a été reclassé en 2013 vers le poste « Obligations et autres titres à revenus fixes Takaful ».

III-2-5 Autres :

Les autres placements totalisent au 31/12/2013 un montant de 21 986 771 DT et se détaille comme suit

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Placements interbancaires en devises	21 007 950	19 263 300	1 744 650
Placements interbancaires en devises TAKAFUL	905 685	310 120	595 565
Cautionnement	73 136	34 121	39 015
Total	21 986 771	19 607 541	2 379 230

III-3 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Les créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes totalisent au 31/12/2013 un montant de 69 754 217 contre un montant au 31/12/2012 de 71 792 235 soit une variation de 2 038 018 détaillée comme suit

Par nature :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Prime non acquise	20 299 032
Sinistre à payer	49 056 125
Autres	42 917
Sous total non Takaful	69 398 074
Takaful	
Prime non acquise	200 916
Sinistre à payer	155 227
Autres	-
Sous total Takaful	356 142
TOTAL	69 754 217

Par monnaie

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
TND	51 910 340
Autres monnaies	17 487 734
Sous total non Takaful	69 398 074
Takaful	
TND	136 849
Autres monnaies	219 293
Sous total Takaful	356 142
TOTAL	69 754 217

- Par zone :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Tunisie	52 104 199
Etranger	17 293 875
Sous total non Takaful	69 398 074
Takaful	
Tunisie	136 850
Etranger	219 293
Sous total Takaful	356 142
TOTAL	69 754 217

NOTE - MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF :

Tunis-Re

Annexe N°8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
AU 31/12/2013

Désignation	valeurs brutes				amortissements & provisions								V.C.N à la clôture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		
					Amort.	Provisions	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	
ACTIFS INCORPORELS	400 142	86 335	-	486 477	353 739	-	51 247	-	-	-	404 986	-	81 491
Logiciel	400 142	86 335		486 477	353 739		51 247				404 986	-	81 491
ACTIFS CORPORELS	1 964 181	217 314	32 187	2 149 308	1 236 214	-	197 257	-	31 510	-	1 401 961	-	747 346
Inst générales agen amén.	506 366	7 575	-	513 940	331 568		31 870		-		363 438	-	150 502
Rayonnage métallique	261			261	142		13				155	-	106
Matériel de transport	349 434	82 175	16 500	415 109	162 111	-	70 170		16 500	-	215 780	-	199 329
Matériel électrique & électronique	126 680	16 339	5 200	137 819	99 304		7 404		5 200		101 508	-	36 311
Matériel informatique	448 430	89 196	10 486	527 140	314 804		52 327		9 810		357 322	-	169 819
Mobilier	409 941	22 028	-	431 969	225 989	-	23 166		-		249 155	-	182 814
Climatisation	123 069	-		123 069	102 297		12 307				114 604	-	8 466
PLACEMENTS	235 898 380	178 547 619	173 346 709	241 099 290	576 228	194 224	213 126	100 000	-	-	789 354	294 224	240 015 711
											-		-
Terrains & constructions d'expl.	5 942 710	620 535	600 280	5 962 966	77 941	-	135 800	-	-	-	213 741	-	5 749 225
Construction	5 942 710	620 535	600 280	5 962 966	77 941		135 800				213 741	-	5 749 225
											-	-	-
Terrains & constructions hors expl.	3 182 788	279 068	-	3 461 856	498 287		77 327				575 614	-	2 886 242
Terrains affectés à une const.en cours	3 182 788	279 068		3 461 856	498 287		77 327				575 614	-	2 886 242
											-	-	-
Autres placements financiers	154 980 647	162 478 420	155 538 815	161 920 252	-	194 224	-	100 000	-	-	-	294 224	161 626 028
Actions, autres titres à revenu variable	31 905 116	29 486 833	16 051 266	45 340 683		193 334		100 000		-	-	293 334	45 047 349
Obligations & autres titres à revenu fixe	97 755 755	79 109 000	82 993 500	93 871 255							-	-	93 871 255
Autres prêts	712 235	161 437	152 129	721 543		890					-	890	720 652
Dépôts auprès des étab.bancaires & fin.	5 000 000	-	5 000 000	-		-					-	-	-
Devises	19 573 420	53 682 135	51 341 920	21 913 635							-	-	21 913 635
Autres	34 121	39 015	-	73 136							-	-	73 136
Créances pour espèces déposées	71 792 235	15 169 596	17 207 614	69 754 217							-	-	69 754 217
TOTAL	238 262 704	178 851 267	173 378 896	243 735 075	2 166 181	194 224	461 631	100 000	31 510	-	2 596 302	294 224	240 844 549

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Catégorie	valeur brute	valeur nette	juste valeur	plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	9 424 821	8 635 467	13 426 355	4 790 888
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	28 138 549	27 845 215	32 589 117	7 593 269
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	2 736 502	2 736 502	2 751 113	14 611
Autres parts d'OPCVM	14 465 632	14 465 632	14 587 794	798 358
Obligations et autres titres à revenu fixe	35 871 255	35 871 255	35 871 255	-
Prets hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	794 679	793 788	793 788	-
Dépôts auprès des cédantes	69 754 217	69 754 217	69 754 217	-
Autres dépôts	79 913 635	79 913 635	79 913 635	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Total Général	241 099 290	240 015 711	249 687 274	13 197 126

NOTE IV- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2013 un montant de 88 884 343 contre au 31/12/2012 un montant de 100 071 930 soit une variation de 11 187 587 détaillée comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Provision pour primes non acquises	39 570 594	37 935 570	1 635 024
Provision pour sinistres	49 313 749	62 136 360	- 12 822 611
Totaux	88 884 343	100 071 930	- 11 187 587

Note IV-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	5 380 462
Accident et risques divers	429 591
Risques techniques	21 349 450
Transport	922 934
Aviation	11 329 282
Vie	-
Sous total non Takaful	39 411 721
Incendie	121 028
Accident et risques divers	13 019
Risques techniques	23 591
Transport	1 233
Vie	-
Sous total Takaful	158 873
TOTAL	39 570 594

Note IV-2 Provisions pour sinistres :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	28 658 257
Accident et risques divers	1 793 803
Risques techniques	5 650 881
Transport	4 841 876
Aviation	8 303 612
Sous total non Takaful	49 248 428
Incendie	56 777
Accident et risques divers	647
Risques techniques	2 726
Transport	5 168
Sous total Takaful	65 321
TOTAL	49 313 749

NOTE V- CREANCES :

Les créances totalisent au 31/12/2013 un montant net de 39 543 599 contre un montant net de 45 946 896 au 31/12/2012 soit une variation de 6 403 297 détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013			VCN au 31/12/2012
		Brut	Provisions	VCN	
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		22 202 813	750 897	21 451 916	18 249 747
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		4 529 095		4 529 095	2 414 041
Sous total 1	V-1	26 731 908	750 897	25 981 011	20 663 789
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		5 034 290	718 163	4 316 126	11 631 248
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		689 079		689 079	590 859
Sous total 2	V-2	5 723 368	718 163	5 005 205	12 222 108
Autres créances					
Personnel		23 463		23 463	20 873
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		4 812 762		4 812 762	4 625 006
Débiteurs divers		1 308 661	19 744	1 288 917	1 419 944
FPC		2 432 241		2 432 241	6 995 177
Sous total 3	V-3	8 577 127	19 744	8 557 383	13 061 000
TOTAL		41 032 403	1 488 804	39 543 599	45 946 896

V-1 Créances nées des opérations d'acceptations :

NON TAKAFUL					
Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		20 493 084			20 493 084
Tunisiennes	Brut	12 988 996			
	Provisions	-17 935			
Etrangères	Brut	8 254 985			
	Provisions	-732 962			
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		4 501 198			4 501 198
Tunisiennes		2 954 934			
Etrangères		1 546 265			
TOTAL		24 994 283	0	0	24 994 283

TAKAFUL					
Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		958 832			958 832
Tunisiennes	Brut	2 737			
	Provisions	0			
Etrangères	Brut	956 095			
	Provisions	0			
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		27 897			27 897
Tunisiennes		0			
Etrangères		27 897			
TOTAL		986 729	0	0	986 729

V-2 Créances nées des opérations de rétrocession :

NON TAKAFUL					
Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les rétrocessionnaires		4 316 127			4 316 127
Tunisiennes	Brut	79 122			
	Provisions	0			
Etrangères	Brut	4 955 168			
	Provisions	-718 163			
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		689 079			689 079
Tunisiennes		-87 811			
Etrangères		776 890			
TOTAL		5 005 206	0	0	5 005 205

V-3 Autres créances :

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	23 463			23 463
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	4 792 809			4 792 809
Etat retenue à la source : IS	4 792 809			4 792 809
Autres impôts et taxes	0			0
Débiteurs divers	1 288 917			1 288 917
Brut	1 308 661			1 308 661
Provisions	-19 744			-19 744
FPC	2 432 241			2 432 241
TOTAL	8 537 430	0	0	8 537 430

TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	19 953			19 953
Etat retenue à la source : IS	19 953		0	19 953
Autres impôts et taxes	0			0
TOTAL	19 953	0	0	19 953

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF :

Les autres éléments d'actifs totalisent au 31/12/2013 un montant 40 506 188 contre un montant de 37 840 905 soit une variation de 2 665 282. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse	8 020 606	7 406 265	614 341
Charges reportées	10 845 228	9 898 992	946 236
Comptes de régularisation actif	16 246 172	15 217 715	1 028 457
Écart de conversion	5 394 182	5 317 932	76 250
Totaux	40 506 188	37 840 905	2 665 282

Note VI-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Non Takaful			
Avoirs en Caisse en TND	819	741	78
Avoirs en Caisse en XAF	890	-	
Avoirs en Banques en TND	460 981	679 223	- 218 242
Avoirs en banques en USD	4 146 366	2 691 464	1 454 902
Avoirs en banques en EUR	2 353 663	2 549 548	- 195 885
Avoirs en banques en GBP	438 591	900 699	- 462 108
Avoirs en banques XAF	24 967	204 711	- 179 744
Chèques Remis à l'Encaissement	10 519	54 548	- 44 029
Sous total non Takaful	7 436 797	7 080 935	354 972
Takaful			
Avoirs en Banques en TND	292 728	95 662	197 066
Avoirs en banques en USD	279 513	229 669	49 844
Avoirs en banques en EUR	11 569	-	11 569
Sous total Takaful	583 810	325 331	258 479
TOTAL	8 020 606	7 406 265	613 451

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 8 020 606DT avec celui de l'Etat de Flux 8 010 088DT représente le montant des chèques remis à l'encaissement. Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 31-12-2013

Note VI-2 Charges reportées :

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Non Takaful			
Frais d'acquisition reportés	10 235 926	9 039 701	1 196 225
Autres charges à répartir	368 700	737 399	- 368 699
Sous total non Takaful	10 604 626	9 777 100	827 526
Takaful			
Frais d'acquisition reportés	240 602	121 892	118 710
Autres charges à répartir		-	-
Sous total Takaful	240 602	121 892	118 710
TOTAL	10 845 228	9 898 992	946 236

Note VI-3 Comptes de régularisation actif :

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

- Activité non Takaful

Désignation	Note	Au 31/12/2013
Intérêts acquis et non échus sur placements		1 926 001
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	12 468 817
Estimation d'éléments techniques rétrocession	(B)	-
Autres comptes de régularisation		815 973
Produits à recevoir		779 859
Charges constatées d'avance		36 114
TOTAL		15 210 791

- Activité Takaful

Désignation	Note	Au 31/12/2013
Intérêts acquis et non échus sur placements		698
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	187 667
Estimation d'éléments techniques rétrocession	(B)	-
Autres comptes de régularisation		847 016
Produits à recevoir		847 016
Charges constatées d'avance		-
TOTAL		1 035 380

Estimation d'éléments technique acceptation :

LIBBRE	Prime nette Non Takaful	Prime nette Takaful	Prime nette Globale
INCENDIE	2 862 446	46 524	2 908 970
ACC. RISQUES DIVERS	1 006 710	42 726	1 049 436
RISQUE TECHNIQUES	1 868 939	9 487	1 878 426
TRANSPORTS	1 188 042	39 904	1 227 946
AVIATION	5 381 565	-	5 381 565
VIE	161 116	49 025	210 141
Total	12 468 817	187 667	12 656 484

VI-4 Ecart de conversion :

Désignation	2013	2012	Ecart
Non Takaful	5 380 327	4 936 681	443 647
Takaful	13 854	381 252	- 367 398
Total général	5 394 182	5 317 932	76 249

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- Activité non Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	122 784	117 486	5 298
Avances rétrocession	19 729	9 634	10 095
Soldes à reporter acceptation	4 797 624	4 462 119	335 504
Soldes à reporter rétrocession	439 988	346 722	93 265
Dépôts espèces	202	719	- 517
TOTAL	5 380 327	4 936 681	443 648

- Activité Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	494,15	-	494
Avances rétrocession	-	9 634	- 9 634
Soldes à reporter acceptation	13 360,30	24 895	- 11 535
Soldes à reporter rétrocession	-	346 722	- 346 722
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	13 854	381 252	- 367 397

Le total des actifs arrêté au 31/12/2013 est de 409 778 679 dinars contre 419 762 029 dinars au 31/12/2012 soit une diminution de 9 983 350 (2,37%).

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

CAPITAUX PROPRES :

NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Les capitaux propres avant résultat au 31/12/2013 totalisent un montant de 126.015.841DT contre un montant de 125 287 801DT au 31/12/2012, soit une augmentation de 728 040DT.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

Désignation	31/12/2011	31/12/2012	Variation	31/12/2013	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	45 000 000	75 000 000	30 000 000	75 000 000	-
I-2 Réserves et primes liées au capital :					
Réserve légale	3 212 712	3 649 924	437 212	4 214 142	564 218
Réserve générale	3 975 000	3 975 000	-	4 975 000	1 000 000
Fonds social	1 145 883	1 277 529	131 646	1 360 775	83 246
Rachats d'actions propres	-269 568	-216 500	53 068	-223 825	- 7 325
Prime d'émission	6 770 000	36 509 205	29 739 205	36 503 930	- 5 275
I-3 Résultat reporté :					
Résultat reporté	6 083 054	5 092 643	- 990 411	4 185 818	- 906 825
I-4 Résultat de l'exercice :					
Résultat de l'exercice	2 661 188	6 191 726	3 530 538	7 673 726	1 482 000
TOTAL	68 578 269	131 479 527	62 901 258	133 689 567	2 210 040

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31-12-2010	45 000 000	2 699 130	3 975 000	6 770 000	1 017 797	0	5 513 405	4 758 231	69 733 563
Affectation du résultat 2010		513 582			300 000		3 944 649	-4 758 231	0
Distribution des dividendes							-3 375 000		-3 375 000
Rachat actions propres						-269 568			-269 568
Mouvements Fonds Social					-171 914				-171 914
Augmentation de capital									0
Résultat de l'exercice 2011								2 661 189	2 661 189
Solde au 31-12-2011	45 000 000	3 212 712	3 975 000	6 770 000	1 145 883	-269 568	6 083 054	2 661 189	68 578 270
Affectation du résultat 2011		437 212			300 000		1 934 589	-2 661 189	10 613
Distribution des dividendes							-2 925 000		-2 925 000
Correction rachat actions propres				-156 813		156 813			0
Rachat actions propres				-103 982		-103 745			-207 727
Mouvements Fonds Social					-168 354				-168 354
Augmentation de capital	30 000 000			30 000 000					60 000 000
Résultat de l'exercice 2012								6 191 726	6 191 726
Solde au 31-12-2012	75 000 000	3 649 924	3 975 000	36 509 205	1 277 529	-216 500	5 092 643	6 191 726	131 479 527
Affectation du résultat 2012		564 218	1 000 000		300 000		-922 493	-6 191 726	-5 250 000
Distribution des dividendes							0		0
Correction rachat actions propres				0		0	0		0
Rachat actions propres				-5 275		-7 325	15 668		3 068
Mouvements Fonds Social					-216 754				-216 754
Augmentation de capital	0			0					0
Résultat de l'exercice 2013								7 673 726	7 673 726
Solde au 31-12-2013	75 000 000	4 214 142	4 975 000	36 503 930	1 360 775	-223 825	4 185 818	7 673 726	133 689 567

NOTE I-1

Le capital social au 31/12/2013 est de 75 000 000 dinars divisé en 15 000 000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2

Le fonds social enregistré en 2013 une augmentation de 83 246 dinars, résultat des mouvements suivants :

Désignation	Montant
Ressources	
Disponible de l'exercice 2013	1 277 529
Dotation de l'exercice	300 000
Intérêts sur prêts	16 317
Total ressources	1 593 846
Emplois	
Restauration	80 040
Subvention de scolarité	27 072
Subvention de scolarité garderie	2 582
Bons de fin d'année	15 600
Dons Aïd	18 170
Prime d'assurance auto Personnels	8 608
Cadeaux de fin d'année	2 000
Cadeaux départ à la retraite	4 000
Amicale de Tunis Re	75 000
Total emplois	233 071
Solde au 31/12/2013	1 360 775

NOTE I-3

Suite à l'introduction en bourse des titres « Tunis Re », un contrat de régulation du cours a été finalisé et sa gestion a été confiée à l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

Au 31/12/2013, la situation de ce contrat fait ressortir un solde de 44 765 actions « Tunis Re » acquis pour un montant de 489 895DT Les commissions y afférentes sont de 3 627DT

Opération	Date	Quantité	Cours	Nominal	Prime	Montant	Commissions	Total
Solde au	31/12/2012	43 300	2 188	216 500	260 795	477 295	3 532	480 827
Tunis Re Achat	29/01/2013	5	9	25	18	43	1	44
Tunis Re Achat	10/01/2013	250	9	1 250	908	2 158	16	2 173
Tunis Re Achat	03/01/2013	3	9	15	11	26	1	27
Tunis Re Achat	03/01/2013	7	9	35	25	60	1	61
Tunis Re Achat	03/01/2013	100	9	500	370	870	7	877
Tunis Re Achat	02/01/2013	100	9	500	354	854	6	860
Tunis Re Achat	02/01/2013	1 000	9	5 000	3 590	8 590	63	8 653
Solde au	31/12/2013	44 765	-	223 825	266 070	489 895	3 627	493 522

NOTE I-4

Le résultat reporté enregistre une diminution de 906 825 dinars résultant de l'affectation du résultat 2013.

La variation de 15 667,750 dinars entre 2012 et 2013 n'est autre que l'annulation des dividendes sur les actions propres « Tunis Ré » selon le Norme Comptable Tunisienne N°2 relative aux capitaux propres et qui se détaillent comme suit :

Nombre d'actions propres détenues jusqu'au 31/12/2013	44 765
Dividende par action se rattachant au résultat de l'exercice 2012	0,350
Dividende sur actions propres annulés en 2013	15 667,750

NOTE I-5

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 est bénéficiaire de 7 673 726 dinars contre 6 191 726 dinars en 2012, soit une augmentation de 24%, sa défalcation entre non takaful et takaful est la suivante :

Résultat non takaful	6 995 619
Résultat takaful	678 108

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 133 689 567 dinars contre 131 479 527 dinars au 31/12/2012 Soit une augmentation de 2 210 040 dinars.

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au 31/12/2013 un montant de 276 089 112 contre un montant de 288 282 503 au 31/12/2012 soit une diminution de 12 193 391 expliquée par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

Les provisions pour autres risques & charges totalisent au 31/12/2013 un montant de 4 275 276 dinars et sont détaillées comme suit :

Rubrique	31/12/2013
Provisions pour pertes et charges	762 569
Autres provisions pour risques	3 512 706
Totaux	4 275 276

Les Provisions pour pertes & charges sont constituées au titre de la différence des écarts de conversion actif & passif pour un montant de 762 569 au 31/12/2013.

Les Autres Provisions pour risques correspondent à des provisions pour toutes éventualités qui totalisent un montant de 3 512 706 au 31/12/2013 (contrôle fiscal 2004 à 2012).

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

Les provisions techniques acceptations totalisent au 31/12/2013 un montant de 164 959 134 contre un montant de 171 512 711 au 31/12/2012 soit une variation de 6 553 577.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Provisions pour primes non acquises	54 630 312	51 281 425	3 348 886
Provisions pour sinistres	106 803 259	118 529 048	- 11 725 788
Autres provisions techniques	3 525 563	1 702 237	1 823 325
Totaux	164 959 134	171 512 711	- 6 553 577

Note III-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	9 578 446
Accident et risques divers	1 986 446
Risques techniques	25 672 722
Transport	2 753 811
Aviation	12 155 742
Vie	1 612 564
Sous total non Takaful	53 759 734
Incendie	329 090
Accident et risques divers	93 238
Risques techniques	118 436
Transport	122 585
Vie	207 226
Sous total Takaful	870 578
TOTAL	54 630 312

Note III-2 Provisions pour Sinistres :

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 31/12/2013 se présente ainsi :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	47 329 648
Accident et risques divers	20 652 244
Risques techniques	13 901 664
Transport	13 968 077
Aviation	7 983 844
Vie	1 989 605
Sous total non Takaful	105 825 080
Incendie	581 633
Accident et risques divers	212 288
Risques techniques	72 279
Transport	67 586
Vie	44 394
Sous total Takaful	978 179
TOTAL	106 803 259

Note III-3 Autres Provisions Techniques : (voir actif note III-2-1)

Ces autres provisions correspondent au risque d'exigibilité détaillé dans la note III-2-1 ACTIONS & AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES présentée parmi les notes des postes d'ACTIF.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES :

Les dettes pour dépôts en espèces reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2013 un montant de 48 002 002 contre un montant de 47 413 719 au 31/12/2012 soit une variation de 588 284.

NOTE V- AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 31/12/2013 un montant de 44 455 589 contre un montant de 53 277 392 au 31/12/2012 soit une diminution de 8 821 803.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

		31/12/2013	31/12/2012	Variation
Dettes nées des opérations d'acceptation				
Dettes sur les cédantes		8 435 616	13 280 169	- 4 844 553
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)		4 685 219	4 400 075	285 144
Sous total 1	V-1	13 120 835	17 680 244	- 4 559 409
Dettes nées des opérations de rétrocession				
Dettes sur les rétrocessionnaires		23 805 008	23 454 494	350 514
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)				-
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)		2 931 078	2 831 233	99 845
Sous total 2	V-2	26 736 085	26 285 726	450 358
Dettes diverses				
Personnel		553 590	559 949	- 6 359
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		356 545	412 317	- 55 772
Créditeurs divers		1 251 449	1 339 134	- 87 685
FGIC créditeurs		4 844	4 844	0
FPC		2 432 241	6 995 177	- 4 562 936
Sous total 3	V-3	4 598 669	9 311 422	- 4 712 752
TOTAL		44 455 589	53 277 392	- 8 821 803

V-1 Dettes nées des opérations d'acceptations :
NON TAKAFUL

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	8 356 548			8 356 548
Tunisiennes	1 797 263			1 797 263
Etrangères	6 559 285			6 559 285
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	4 626 916			4 626 916
Tunisiennes	3 845 748			3 845 748
Etrangères	781 168			781 168
TOTAL	12 983 464	0	0	12 983 464

TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	79 068			79 068
Tunisiennes				0
Etrangères	79 068			79 068
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	58 303			58 303
Tunisiennes				
Etrangères	58 303			58 303
TOTAL	137 371	0	0	137 371

V-2 Dettes nées des opérations de rétrocession :

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	23 118 027			23 118 027
Tunisiennes	3 908 817			3 908 817
Etrangères	19 209 210			19 209 210
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	2 931 078			2 931 078
Tunisiennes	356 374			356 374
Etrangères	2 574 704			2 574 704
TOTAL	26 049 105	0	0	26 049 105

TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	686 980			686 980
Tunisiennes				0
Etrangères	686 980			686 980
TOTAL	686 980	0	0	686 980

V-3 Dettes diverses :

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	553 590			553 590
Amicale du personnel	23 592			23 592
Personnel (Remb. Ass. Groupe)	0			
Rémunération personnel	139 308			139 308
Dettes provisionnées pour congés payés	390 690			390 690
Dettes provisionnées pour départ à la retraite	0			0
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	356 292			356 292
Etat retenue à la source : Intérêts sur rétro	186 512			186 512
Etat retenue sur les revenus	154 623			154 623
Redevance sur revenu	5 757			5 757
Etat retenue à la source des tiers	6 154			6 154
T.V.A COLLECTIVE	3 245			3 245
REPORT TFP	0			0
Créditeurs divers NON TAKAFUL	1 220 872			1 220 872
Dividendes	767 756			767 756
Dividendes C.I	3			3
Tamtièmes	73 544			73 544
Retenue CNSS	26 948			26 948
Retenue CAVIS	6 376			6 376
Retenue assurance groupe	7 411			7 411
Retenue CNRPS	793			793
Autres comptes créditeurs	338 041			338 041
FGIC	4 844			4 844
FPC	2 432 241			2 432 241
TAKAFUL				
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	254			254
Etat retenue à la source : Impôts sur sociétés	254			254
Créditeurs divers TAKAFUL	30 577			30 577
TOTAL	4 598 669	0	0	4 598 669

NOTE VI- AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs totalisent au 31/12/2013 un montant de 14 397 110 contre un montant de 13 349 840 au 31/12/2012 soit une augmentation de 1 047 270.

Détaillés comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Comptes de régularisation passif	9 753 767	9 374 323	379 444
Ecart de conversion	4 643 343	3 975 517	667 826
Totaux	14 397 110	13 349 840	1 047 270

Note VI-1 Comptes de régularisation passif :

Les comptes de régularisations présentent un total au 31/12/2013 un montant de 9 753 767 détaillé comme suit

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Report de commissions reçues des réassureurs	7 505 793
Estimation d'éléments techniques	1 296 627
Autres comptes de régularisation passif	846 110
Sous total non Takaful	9 648 531
Takaful	
Report de commissions reçues des réassureurs	43 064
Estimation d'éléments techniques	28 937
Autres comptes de régularisation passif	33 236
Sous total Takaful	105 237

Note VI-2 Ecart de conversion

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- Activité non Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	745 006	359 485	385 521
Avances rétrocession	239 307	114 196	125 110
Soldes à reporter acceptation	3 294 371	2 947 282	347 090
Soldes à reporter rétrocession	323 769	211 460	112 309
Dépôts espèces	15 305	14 947	358
TOTAL	4 617 758	3 647 369	970 389

- Activité Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	4 261	473	3 788
Avances rétrocession	-	115 207	- 115 207
Soldes à reporter acceptation	21 324	1 007	20 317
Soldes à reporter rétrocession	-	211 460	- 211 460
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	25 585	328 148	- 302 563

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2013 à 409 778 679 contre 419 762 029 au 31/12/2012, soit une diminution de 9 983 350 (2,37%).

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE.

NOTE I – PRIMES ACQUISES :

Note I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 85 878 491 contre 77 029 269 au 31/12/2012, soit une augmentation de 11%. La répartition par marché se présente comme suit :

	31/12/2013	Struct	31/12/2012	Struct	Evolution
Tunisie	54 687 126	64%	49 635 859	64%	10%
Maghreb	4 119 362	5%	3 684 729	5%	12%
Pays arabes	13 622 009	16%	9 979 572	13%	36%
Afrique	6 590 617	8%	5 822 308	8%	13%
Europe	91 397	0%	795 289	1%	-89%
Asie & reste du monde	6 767 974	8%	7 111 512	9%	-5%
TOTAL	85 878 491	100%	77 029 269	100%	11%

Les primes Takaful ont atteint 2 947 646, cette prime provient essentiellement du marché des pays arabes à raison de 2 280 636 soit 77%.

Les primes rétrocédées sont de 42 978 820 dinars contre un montant de 37 540 069 dinars au 31/12/2012, soit une augmentation de 14%. La répartition par branches se présente comme suit :

	31/12/2013	Struct	31/12/2012	Struct	Evolution
INCENDIE	14 632 471	34%	9 481 723	25%	54%
ARD	2 287 237	5%	1 535 079	4%	49%
RISQUES TECHNIQUES	8 522 627	20%	6 545 165	17%	30%
TRANSPORTS	3 985 490	9%	3 737 741	10%	7%
AVIATION	13 538 960	32%	16 229 493	43%	-17%
VIE	12 030	0%	10 868	0%	11%
TOTAL	42 978 820	100%	37 540 069	100%	14%

Le montant des primes nettes sont de 42 899 670 dinars contre 39 489 200 dinars en 2012 soit une augmentation de 8,64%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de 1 713 862 dinars contre 964 927 en 2012. Cette variation s'explique par ce qui suit :

- Variation des Provisions pour Primes Non Acquises de l'acceptation de 51 281 425 à 54 630 312 au 31/12/2013 soit une augmentation de 3 348 887 dinars ;

- Variation des parts des rétrocessionnaires dans les Provisions pour Primes Non Acquises de 37 935 570 à 39 570 594 au 31/12/2013 d'où une augmentation de 1 635 024 dinars.

NOTE II – PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT :

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 1 818 730 au 31/12/2013 contre un montant de 1 602 221 au 31/12/2012 soit une variation positive de 216 509.

Ce montant est réparti entre Takaful et non Takaful comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012	VARIATION
PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT	1 818 730	1 602 221	216 509
NON TAKAFUL	1 817 153	1 600 815	216 338
TAKAFUL	1 578	1 406	172

NOTE III – CHARGES DE SINISTRES :

Note III-1 Sinistres payés :

Les sinistres payés des acceptations ont passé de 43 363 249 en 2012 à 46 032 843 au 31/12/2013 d'où une augmentation de 2 669 594.

Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont passé de 21 998444 à 26 260 097 d'où une augmentation de 4 261 653.

Les sinistres payés nets sont passés de 21 364 805 dinars à 19 772 745 d'où une diminution de 8%.

Note III-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer (SAP):

La variation de la provision pour sinistres nette est de 1 096 823 contre 469 970 en 2012 soit une augmentation de 626 853 qui s'explique par ce qui suit :

- Variation de la Provision pour Sinistres à Payer à l'acceptation au 31/12/2013 de 11 725 788 dinars contre 3 220 579 dinars au 31/12/2012.

- variation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 12 822 611 dinars contre 2 750 609 dinars au 31/12/2012.

NOTE IV – CHARGES D'EXPLOITATION :

Note IV-1 Charges d'acquisition :

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2013 20 542 644 contre 17 088 619 en 2012 d'où une augmentation de 3 454 025.

Note IV-2 Frais d'administration :

Le total des charges par nature soit 6 699 542 dinars se répartit comme suit :

Frais d'administration	6 301 831
Autres charges non techniques (*)	397 711
TOTAL	6 699 542

(*) Ce montant figure parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les charges par nature se détaillent au 31/12/2013 comme suit :

- Charges de personnel : 3 460 887
- Autres charges : 3 238 654

Les charges d'exploitation affectées à l'activité technique totalisent 6 301 831 dinars en 2013 contre un montant de 5 603 521 dinars en 2012 soit une augmentation de 698 310 dinars et représentent 7,34% des primes acceptées. Les charges affectées se détaillent comme suit :

Branches	Montant
Incendie	2 090 270
ARD	664 488
Risque technique	1 159 183
Transport	809 501
Aviation	1 323 053
Vie	242 512
Re Takaful	12 824
Total Charges affectées	6 301 831
Autres charges non techniques	397 711

Note IV-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2013 un montant de 6 557 529 contre un montant de 4 860 455 en 2012 soit une variation de 1 697 075.

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

ANNEE D'INVENTAIRE	2008 et antérieur	2009	2010	2011	2012	2013
Règlements cumulés	6 501 641	114 664	2 751 169	8 044 501	25 796 277	2 824 587
Provisions pour sinistres	35 128 517	3 593 978	9 962 740	22 055 892	14 528 418	21 533 710
Total des Charges des Sinistres	1 582 825	- 389 778	1 484 728	801 623	6 469 357	24 358 297
Primes acquises	1 217 177	1 004 898	3 079 922	3 298 699	28 944 046	44 984 860
% Sinistres/Primes Acquises	130%	-39%	48%	24%	22%	54%

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de l'exercice 2013 s'établit à **1 848 024** contre en 2012 à **2 389 889** soit une diminution de 541 865.

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 31/12/2013 un montant de **9 902 795** contre un montant au 31/12/2012 de **7 497 617** soit une augmentation de 2 405 178. Ces revenus se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Revenus des placements	9 232 870	6 969 425	2 263 445
Reprise de correction de valeurs sur placements	267 185	121 174	146 011
profits provenant de la réalisation des placements	402 740	407 018	- 4 278
Totaux	9 902 795	7 497 617	2 405 178

NOTE II PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat totalisent au 31/12/2013 un montant de 1 818 730 contre un montant de 1 602 221 au 31/12/2012 soit une variation de 216 509.

NOTE III CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 31/12/2013 un montant de 3 447 510 contre un montant de 2 287 048 au 31/12/2012, soit une augmentation de 1 160 462.

Détaillée comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionnaires	1 195 667	1 319 324	- 123 657
Correction de valeur sur placement	2 161 013	967 724	1 193 289
Pertes provenant de la réalisation des placements	90 830	-	90 830
Totaux	3 447 510	2 287 048	1 160 462

La correction de valeur sur placement de 2 161 013 n'est autre que la dotation aux provisions de l'exercice (provisions pour risque d'exigibilité de l'exercice) :

* sur portefeuille actions cotées	1 456 316
* sur portefeuille comptes gérés	277 307
* sur portefeuille OPCVM MIXTES	327 390
Total	2 061 013

NOTE IV VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS :

	autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers	837 409,400	837 409,400
Revenu des participations	422 115,250	422 115,250
Revenu des placements	7 973 345,44	7 973 345,444
Autres revenus financiers (com.,hon.)	12 994 064,988	12 994 064,988
Total produits des placements	22 226 935,082	22 226 935,082
Intérêts	1 195 666,668	1 195 666,668
Frais externes autres frais	10 553 210,121	10 553 210,121
Total charges des placements	11 748 876,789	11 748 876,789

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE GLOBAL
31/12/2013

EN DINARS

	NON MARINES				MARINES			NON VIE	VIE	GLOBALE
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL			
PRIMES ACQUISES	26 051 367,132	10 113 411,325	13 435 516,966	49 600 295,423	12 377 544,219	16 336 765,975	28 714 310,194	78 314 605,617	4 214 999,184	82 529 604,801
Primes émises	28 310 701,008	10 429 130,481	14 967 897,297	53 707 728,786	12 575 157,966	14 978 972,678	27 554 130,644	81 261 859,430	4 616 631,729	85 878 491,159
Variation des primes non acquises	-2 259 333,876	-315 719,156	-1 532 380,331	-4 107 433,363	-197 613,747	1 357 793,297	1 160 179,550	-2 947 253,819	-401 632,545	-3 348 886,358
CHARGES DE PRESTATIONS	14 120 320,982	5 313 077,610	5 250 196,889	24 683 595,481	3 282 474,832	4 120 418,727	7 402 893,559	32 086 489,040	2 220 565,607	34 307 054,647
Prestations & frais payés	19 143 998,549	3 618 182,690	2 339 869,322	25 096 050,555	4 380 779,453	14 725 912,562	19 106 686,015	44 202 796,570	1 930 106,516	46 032 843,086
Charges des provisions pour prestations diverses	-5 023 677,561	1 694 894,920	2 916 327,567	-412 455,074	-1 098 298,621	-10 605 493,835	-11 703 792,456	-12 116 247,530	390 459,091	-11 725 788,439
Solde de souscription	11 931 046,150	4 800 333,715	8 185 320,077	24 916 699,942	9 095 069,387	12 216 347,248	21 311 416,635	46 228 116,577	1 994 433,577	48 222 550,154
FRAIS D'ACQUISITION	8 465 715,176	2 027 115,771	4 075 227,474	14 568 058,421	3 829 865,144	257 303,107	4 087 168,251	18 655 226,672	1 887 417,652	20 542 644,324
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	2 093 927,201	667 231,021	1 160 227,083	3 921 385,305	812 863,914	1 323 053,560	2 135 917,474	6 057 302,779	244 528,258	6 301 831,037
Charges d'acquisition & de gestion nettes	10 559 642,377	2 694 346,792	5 235 454,557	18 489 443,726	4 642 729,058	1 580 356,667	6 223 085,725	24 712 529,451	2 131 945,910	26 844 475,361
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	691 306,673	379 936,512	544 982,581	1 616 225,766	134 333,296	6 966,992	141 300,288	1 757 526,054	61 204,307	1 818 730,361
Solde financier	2 062 710,446	2 485 923,435	3 494 848,101	8 043 481,982	4 586 673,625	10 642 957,573	15 229 631,198	23 273 113,180	-76 308,026	23 196 805,154
PART DES RETRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	12 979 828,875	2 186 328,685	7 419 029,862	22 585 187,422	4 036 957,265	14 709 621,737	18 746 579,002	41 331 766,424	12 030,002	41 343 796,426
PART DES RETRO. DANS LES PRESTATIONS PAYEES	10 456 116,029	137 815,764	621 782,849	11 215 714,642	1 375 115,868	13 669 266,784	15 044 382,652	26 260 097,294		26 260 097,294
PART DES RETRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	-3 849 578,496	852 574,543	1 345 345,163	-1 651 658,790	-1 192 899,534	-9 978 053,219	-11 170 952,753	-12 822 611,543		-12 822 611,543
PART DES RETRO. DANS LA PARTICIPATION AUX RESULTAT										
COMMISSIONS RECUES DES RETROCESSIONNAIRES	3 557 272,673	392 508,132	2 068 251,897	6 018 032,702	369 400,454	170 095,993	539 496,447	6 557 529,149		6 557 529,149
Solde de rétrocession	2 816 018,669	803 430,246	3 383 649,953	7 003 098,868	3 485 340,477	10 848 312,179	14 333 652,656	21 336 751,524	12 030,002	21 348 781,526
Résultat technique	-753 308,223	1 682 493,189	111 198,148	1 040 383,114	1 101 333,148	-205 354,606	895 978,542	1 936 361,656	-88 338,028	1 848 023,628
Informations complémentaires										
PROVISIONS ACCEPTATIONS										
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/13)	9 907 537,402	2 079 684,216	25 791 158,212	37 778 379,830	2 876 397,742	12 155 742,994	15 032 140,736	52 810 520,566	1 819 791,157	54 630 311,723
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/12)	7 648 203,526	1 783 965,060	24 258 777,881	33 670 946,467	2 678 783,995	13 513 536,291	16 192 320,286	49 863 266,753	1 418 158,612	51 281 425,365
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/13)	47 911 280,592	20 864 531,499	13 973 942,333	82 749 754,424	14 035 662,136	7 983 844,398	22 019 506,534	104 769 260,958	2 033 998,513	106 803 259,471
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/12)	52 934 958,153	19 169 636,579	11 057 614,766	83 162 209,498	15 133 960,757	18 589 338,233	33 723 298,990	116 885 508,488	1 643 539,422	118 529 047,910
PROVISIONS RETROCESSIONS										
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/13)	5 501 490,853	442 611,045	21 373 042,216	27 317 144,114	924 167,690	11 329 282,457	12 253 450,147	39 570 594,261		39 570 594,261
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/12)	3 848 847,361	341 702,171	20 269 443,296	24 459 992,828	975 633,461	12 499 943,700	13 475 577,161	37 935 569,989		37 935 569,989
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/13)	28 715 034,071	1 794 450,913	5 653 607,676	36 163 092,660	4 847 044,396	8 303 611,793	13 150 656,189	49 313 748,849		49 313 748,849
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/12)	32 564 612,567	941 876,370	4 308 262,513	37 814 751,450	6 039 943,930	18 281 665,012	24 321 608,942	62 136 360,392		62 136 360,392

Les autres produits non techniques totalisent au 31/12/2013 un montant de 12 994 065 contre un montant de 13 695 312 au 31/12/2012 soit une variation de 701 247.

Le montant de 12 994 065 DT est composé des autres produits non techniques non takaful(soit 12 010 504 DT) et des autres produits non techniques takaful (soit 983 561 DT).

Les autres produits non techniques non takaful sont détaillés comme suit :

NON TAKAFUL

Commissions de gestion des fonds gérés par Tunis Re	472 859
Reprises sur provision pour créances douteuses	1 669 570
Profits de change réalisés	6 880 303
Ecart de change sur comptes en devises	1 219 468
Reprises sur provision pour risques et charges (écart de conversion)	1 766 122
Gains sur cessions d'immobilisation	2 182
Total	12 010 504

TAKAFUL

Commissions de gestion des fonds gérés par Tunis Re	482 611
Reprises sur provision pour créances douteuses	0
Profits de change réalisés	411 975
Ecart de change sur comptes en devises	35 871
Reprises sur provision pour risques et charges (écart de conversion)	53 104
Gains sur cessions d'immobilisation	0
Total	983 561

NOTE VI IMPOTS SUR LE RESULTAT :

NON TAKAFUL :

Est déterminé comme suit :

Résultat comptable	8 240 674
Réintégrations des charges non déductibles	5 404 870
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	4 176 927
<i>Bénéfice brut fiscal</i>	9 468 617
<i>Exportation</i>	5 411 315
INVESTISSEMENTS EXONERES(FCPR SWING)	500 000
<i>Bénéfice net fiscal</i>	3 557 303
Impôt sur les sociétés	1 245 056
Résultat net	6 995 618

TAKAFUL :

Est déterminé comme suit :

Résultat comptable	684 759
Réintégrations des charges non déductibles	0
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	535 715
<i>Bénéfice brut fiscal</i>	149 044
<i>Exportation</i>	130 041
Impôt sur les sociétés (35%)	6 651
Résultat net	678 108

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2013 est bénéficiaire de **7,674MDT** contre **6,192MDT** au 31/12/2012 soit une augmentation de **1,482MDT** et représente **10,2%** du capital social.

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

AU 31/12/2013

(en milliers de dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint le montant de		10 799
contre en 2012	-	43 926
soit une variation de		54 725

Ils résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes		39 000
contre en 2012		30 196
soit une variation de		8 804

X-2 Versements aux cédantes		27 585
contre en 2012		24 236
soit une variation de		3 349

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires		21 784
contre en 2012		21 260
soit une variation de		524

X-4 Versements aux rétrocessionnaires		22 591
contre en 2012		20 980
soit une variation de		1 611

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint		140 971
contre en 2012		278 099
soit une variation de	-	137 128

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant		137 869
contre en 2012		323 579
soit une variation de	-	185 710

L'importance de ces décaissements provient du revolving

des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus	5 414
contre en 2012	4 866
soit une variation de	548

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	15 007
contre en 2012	2 963
soit une variation de	12 044

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel	21 322
contre en 2012	10 705
soit une variation de	10 617

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	2 010
contre en 2012	1 809
soit une variation de	201

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint	-	5 888
contre en 2012	-	9 756
soit une variation de		3 868

qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles		11
contre en 2012		82
soit une variation de	-	71

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		532
contre en 2012		1 608
soit une variation de	-	1 076

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières		5 247
--	--	-------

contre en 2012	1 904
soit une variation de	3 343

XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières	536
contre en 2012	390
soit une variation de	146

XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières	11 080
contre en 2012	10 500
soit une variation de	580

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	70
contre en 2012	24
soit une variation de	46

NOTE XII

Les flux provenant des activités de financement ont atteint	-	5 237
contre en 2012		56 304
soit une variation de	-	61 541

qui s'explique par les mouvements suivants :

XII-1 Encaissements suite à l'émission d'actions		-
contre en 2012		60 000
soit une variation de	-	60 000

XII-2 Décaissements suite à l'augmentation du capital		-
contre en 2012		771
soit une variation de	-	771

XII-3 Dividende & autres distributions		5 237
contre en 2012		2 925
soit une variation de		2 312

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités		984
contre en 2012		83
soit une variation de		901

NOTE XIV

La composition des liquidités		
La trésorerie totalise à la clôture de		8 010

contre en 2012	7 352
soit une variation de	658

NOTE XV

**La composition des liquidités de Tunis-Re déposées
en banques est comme suit :**

liquidité en dinars	754
contre en 2012	776
soit une variation de	- 22

liquidité en devises	7 256
contre en 2012	6 576
soit une variation de	680

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – VIE

LIBELLE	NOTES	COMPTES RACCORDES	
		ACCEPTATION	RETROCESSION
PRNV1 PRIMES ACQUISES			
PRNV11 Primes	(I-1)	705	708
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	7095-7096	70995-70996
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(II)	7920	
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)		
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	605	609
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	6150-6195	6195-6196
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)		
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	64205-64206-64207-64208-64209-64210-64211	
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6422	
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	(IV-3)		649

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – NON VIE

LIBELLE	NOTES	COMPTES RACCORDES	
		ACCEPTATION	RETROCESSION
PRNV1 PRIMES ACQUISES			
PRNV11 Primes	(I-1)	705	708
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	7095-7096	70995-70996
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(II)	7920	
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)		
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	605	609
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	6150-6195	6195-6196
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)		
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	64205-64206-64207-64208-64209-64210-64211	
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6422	
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	(IV-3)		649

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RÉ »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de TUNIS RÉ

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2013.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société Tunis Ré comprenant le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle en vigueur applicable aux compagnies de réassurance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la compagnie relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2013 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Tunis Ré ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°2: "Provisions pour autres risques et charges":

Tunis Ré a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi sur la vérification du report de l'impôt sur les sociétés provenant des exercices 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008 et en matière d'impôts, droits et taxes au titre des exercices 2009, 2010, 2011 et 2012. Les travaux sont en cours et Tunis Ré a présenté ses réponses sur les premiers résultats de cette vérification.

Sur la base de ses réponses, Tunis Ré a provisionné au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013 un montant de 3 513 mille dinars pour faire face aux résultats éventuels de cette vérification.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2014

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI
Associé

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE "TUNIS RÉ"
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2013

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RÉ »**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune opération conclue par la société « TUNIS RÉ » avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application de ces articles.

B. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RÉ » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée suivant le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 22/12/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :
 - a- Un salaire mensuel
 - Salaire net mensuel de **6 000DT**
 - Cotisations sociales à la charge de l'employé **272,076 DT**
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de **3 507,186 DT**
 - Charges sociales patronales de **547,470 DT**
 - b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2012 et servie en 2013 :
 - Prime d'intéressement nette de **21 600 DT**
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de **10 149,302 DT**
 - c- Les avantages en nature comportent
 - **500** litres de carburant par mois avec voiture de fonction.
 - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de **140 DT** par trimestre soit **465,400DT** pour l'année 2013.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 06/06/2013 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **6 000** Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à **72 000 DT** et **18 000DT**.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 avril 2014

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI
Associé